

sur la peau non dépouillée de son épiderme, elle la rougit et l'excorie. L'on a avancé que dans toute espèce d'électricité l'action des pointes se porte plus sur la sensibilité et celle des boules sur la contractilité; si ce fait est vrai, il est très-important en thérapeutique.

5° *Magnétisme*. — Les physiciens donnent le nom de magnétisme aux phénomènes qui résultent de la propriété qu'ont les mines de fer, dans lesquelles ce métal n'est pas au maximum d'oxydation, d'attirer le fer, le nickel et le cobalt. Ces phénomènes sont liés à l'existence d'une atmosphère ou fluide qui entoure l'aimant naturel ou artificiel, et qui circule d'un pôle à l'autre; ce fluide a été nommé *magnétisme minéral*. Quoique les premières notions sur les propriétés de l'aimant remontent à Pythagore, ce n'est que vers le v^e siècle de l'ère chrétienne que nous voyons les médecins faire aux maladies nerveuses l'application de ces propriétés; et c'est Aetius qui, je crois, en a le premier fait mention. Depuis lors, on s'est servi de l'aimant naturel, ou pierre d'aimant, contre un grand nombre de maladies. Dans le xviii^e siècle, on profita des progrès que firent les physiciens dans l'art d'aimanter, pour perfectionner les procédés d'application. Après avoir employé la pierre d'aimant pour neutraliser l'action du fer, qu'on croyait un poison, pour guérir les hernies, pour attirer au dehors les morceaux de fer introduits dans les voies digestives; après l'avoir employée sous forme d'emplâtres nommés magnétiques; après avoir fait, avec le fer aimanté, des plaques, des bandeaux, des colliers, des bracelets, des bagues et des jarretières, sous le nom d'armures magnétiques, on a abandonné l'aimant naturel et artificiel. L'on pourrait cependant s'en servir encore, à l'exemple de Morgagni, Fabricius Hildanus et Kerckring, pour extraire des parcelles de fer fixées dans la cornée.

Les guérisons attribuées à l'emploi thérapeutique de l'aimant persuadèrent à Mesmer, médecin allemand, qui vivait dans la dernière moitié du xviii^e siècle, que les résultats obtenus s'appliquaient parfaitement bien à la théorie qu'il avait émise dans sa thèse inaugurale: *De l'influence des planètes sur le corps humain*; et, portant ses vues plus loin, il établit en principe l'influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés, par un fluide universel, subtil, remplissant tout l'espace sans aucun vide. Ce fluide, susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement par des lois mécaniques inconnues jusqu'alors, produit

des effets alternatifs, comme le flux et le reflux, et affecte immédiatement la substance des nerfs dans lesquels il s'insinue. Le corps humain particulièrement a des propriétés analogues à celles de l'aimant: on y distingue des pôles divers et opposés, mais qui peuvent être changés, détruits ou renforcés; le phénomène même de l'inclinaison y est observé. Ces rapports, que Mesmer trouva entre ce principe et celui de l'aimant, l'engagea à le nommer *magnétisme animal*. Ce système fut diversement accueilli dans les pays que son auteur parcourut. Je ne le suivrai pas dans toutes les tentatives qu'il fit pour prouver les effets réels du magnétisme et ses avantages dans certaines maladies; je ne rapporterai pas tous les obstacles qu'il éprouva de la part des médecins et des sociétés savantes; je ne raconterai pas tous les efforts de ses sectateurs pour propager et consolider ce système; je me contenterai seulement de dire comment il magnétisait, comment on a joint le somnambulisme au magnétisme, et j'émettrai enfin mon opinion à l'égard de ces divers moyens.

L'apposition des mains sur le corps que l'on veut magnétiser, et des mouvements faits autour de ce corps dans un sens toujours le même, sont les agents au moyen desquels on imprègne un corps quelconque du fluide magnétique; car on ne magnétise pas seulement les corps humains, mais encore les corps inertes; mais je ne crois pas qu'on ait fait aux animaux l'application du magnétisme. C'était autour d'un baquet ou réservoir, et dans un appartement éclairé par un demi-jour, que Mesmer réunissait ses malades. Ce réservoir consistait en une cuve de forme et de grandeur variables, remplie de bouteilles pleines d'eau magnétisée par la même main, bouchées et couchées en rayons convergents ou le goulot tourné vers le centre de la cuve, et en rayons divergents ou le goulot tourné en dehors; le reste de cette cuve était rempli d'eau, de façon à couvrir les bouteilles; et on pouvait y ajouter du verre pilé et de la limaille de fer. La cuve était fermée par un couvercle percé de trous, pour donner passage aux tringles ou baguettes de métal conductrices du fluide magnétique, et destinées à le diriger sur les malades. De plus, une corde, partant d'un de ces fers ou d'un anneau du couvercle, servait à entourer le corps des malades ou la partie affectée. Mesmer ne mettait quelquefois que de l'eau dans le baquet; d'autres fois, il y mettait tous les mêmes objets, mais à sec. Les malades se plaçaient autour du baquet, touchaient la tige de fer correspondante, s'entouraient de la corde, et, rapprochés le plus pos-

sible les uns des autres, ils appliquaient les genoux contre les genoux, les pieds contre les pieds, afin que le fluide magnétique pût circuler plus librement, et ils se regardaient en face. Le magnétiseur, présent, augmentait ou aidait seulement le pouvoir magnétique par l'attouchement des mains ou avec un conducteur quelconque. Lorsque des arbres, des fleurs, une bouteille, un verre, une tasse, servaient de réservoir au fluide magnétique, on agissait avec eux comme avec le baquet.

Cette première pratique du magnétisme fut suivie d'une autre, dans laquelle le magnétiseur se met directement en harmonie avec le malade. Pour cela, il se place vis-à-vis de lui, pied contre pied, genou contre genou; il le regarde en face, puis, mettant les mains sur les épaules du magnétisé, il suit les bras jusqu'aux pouces, qu'il tient quelque temps entre ses doigts, et il établit ainsi, en recommençant à plusieurs reprises, des courants dans les extrémités supérieures; puis il en établit de semblables de la tête aux pieds par de semblables manœuvres, faites dans le même sens sur les vêtements. Il suit toujours la direction des nerfs, et ne remonte jamais par la même ligne. Il cherche ensuite le siège du mal, que souvent le magnétisé indique; il l'explore par le toucher, et il maintient constamment la main dessus, en entretenant ainsi des douleurs sympathiques, jusqu'à ce qu'il ait favorisé ou secondé l'effort critique. Non-seulement on peut magnétiser de cette sorte par un contact immédiat, mais encore à distance par des gestes et des regards, surtout en face; et même, par une influence sympathique, il est possible d'exercer une action magnétique sur des individus habitant des maisons ou des pays éloignés.

Plus tard, le sommeil, ou l'état de somnolence voisin de celui des somnambules, qu'éprouvèrent quelques magnétisés, fit penser qu'il existait une affinité entre le magnétisme et le somnambulisme, et qu'en agissant sur les somnambules on obtiendrait des effets supérieurs à ceux du magnétisme simple. Le marquis de Puységur, ardent magnétiseur, paraît être le premier qui ait trouvé ce rapport, auquel il donna le nom de sens intérieur. Les magnétiseurs s'emparèrent de suite et avec ardeur de ce moyen, espérant pouvoir mettre à profit les phénomènes d'une maladie nerveuse; et, dès lors, des modifications furent successivement apportées dans l'administration du magnétisme. Tout le monde sait que le somnambulisme est une affection nerveuse, une névrose, dans laquelle les individus qui en sont atteints acquièrent,

dans leur premier sommeil, la faculté de voir et d'agir avec ou sans lumière, de parler, de marcher, de lire, d'écrire, en un mot, d'exécuter tous les actes que l'homme fait pendant la veille. Cette maladie, connue dès la plus haute antiquité, ne peut être niée, car des faits journaliers prouvent son existence. Lors donc que les magnétiseurs ont connu que les manœuvres magnétiques agissaient avec une action bien plus forte sur les personnes nerveuses que sur les autres, ils se sont emparés avec empressement des somnambules, dont il est d'autant plus facile d'impressionner le système nerveux qu'il est déjà excité. Aussi, aujourd'hui, le magnétisme ne marche pas sans le somnambulisme; et comme la femme a le système nerveux beaucoup plus excitable et beaucoup plus impressionnable que l'homme, c'est d'une somnambule que se sert le magnétiseur. L'homme somnambule sert à prouver la possibilité d'exécuter tous les actes de la vie, les yeux ne fonctionnant pas, mais la femme somnambule sert à voir dans le corps humain les désordres occasionnés par la maladie. Nous retrouvons, parmi les individus de l'un et de l'autre sexe offrant des phénomènes analogues à ceux que présentent les somnambules et les magnétisés, tous les inspirés par la Divinité, Socrate et son démon, Numa et sa nymphe Egérie, les hiérophantes, les prophètes, les voyants, les devins, les pythies, les sybilles: nous y trouvons encore les santons, les fakirs, les saints, et tous les fanatiques dont les extases et les visions ne sont autre chose que des affections du système nerveux, résultant de l'isolement, de l'oisiveté et de l'abstinence, affections nerveuses que l'on peut produire à volonté chez tous les individus nerveux, surtout chez les femmes. Mesmer et ses sectateurs connaissaient bien ces effets; aussi disaient-ils que certains individus étaient trop forts pour être soumis au magnétisme.

Si maintenant, sans pousser plus loin ce que j'ai cru devoir dire du magnétisme, j'é mets mon opinion personnelle sur le somnambulisme et le magnétisme, j'admettrai le premier comme névrose, produisant, ainsi que beaucoup d'autres affections du même genre, des phénomènes surnaturels et inexplicables; j'admettrai le second comme influence de certains individus sur d'autres individus atteints de la première névrose ou ayant un système nerveux très-impressionnable; mais je rejeterai l'un et l'autre comme donnant la faculté de voir dans l'intérieur du corps la maladie existante, et indiquant le moyen thérapeutique le plus convenable. Si quelquefois, par le magnétisme, on

a guéri des névroses, ces faits ne tendront qu'à prouver que ce ne sont pas les médicaments qu'il faut employer contre ces maladies, mais les moyens qui peuvent influencer le système nerveux.

§ 2. — **Topiques sous forme gazeuse ou vaporeuse.**

On nomme *gaz* tout fluide élastique, permanent, c'est-à-dire qui conserve son état élastique à toutes les températures.

On nomme *vapeur* tout fluide élastique qui ne conserve son état aériforme qu'à une température plus ou moins élevée, et qui peut reprendre l'état liquide et arriver même à l'état solide par l'action du froid.

1° *Gaz*. — L'usage des gaz, en thérapeutique, est borné à la respiration de quelques-uns de ces fluides, et à leur administration en boisson, quand ils sont dissous dans l'eau. Leur emploi est plutôt médical que chirurgical; il ne le devient réellement que lorsque, pour l'assainissement des salles ou des chambres de malades, on est obligé de recourir aux fumigations désinfectantes, soit dans des cas généraux, soit dans des cas spéciaux.

2° *Vapeurs*. — Les vapeurs sont d'un usage fréquent et suivi de grands succès dans la thérapeutique chirurgicale. Elles sont de deux sortes, les vapeurs sèches et les vapeurs humides.

Les vapeurs sèches sont celles qui résultent de la combustion d'une substance médicamenteuse, concassée ou pulvérulente, jetée sur des charbons ardents ou incandescents, ou sur une plaque de métal rougie au feu. Il faut éviter que la chaleur soit telle que la substance s'enflamme, et pour cela il faut que l'action du feu ne soit pas trop forte. Il faut prendre garde aussi, quand on se sert d'une substance minérale, de la faire vaporiser sur une autre substance minérale, dans la crainte d'une action chimique. On les obtient : 1° avec des corps simples fusibles, le soufre, le cinnabre, l'oxyde de zinc, l'oxyde d'arsenic, etc.; 2° avec des substances végétales desséchées, ou le produit immédiat des végétaux, les baies de genièvre, les fleurs de sureau, le benjoin, la myrrhe, l'encens, etc.; 3° avec des substances animales, la corne de cerf, la laine, le musc, etc.

Les vapeurs humides sont celles qui résultent de la vaporisation d'un fluide par le calorique, soit qu'on le fasse tomber goutte à goutte sur une plaque de métal, ou tout autre corps non combustible échauffé à

une certaine température, soit qu'on le réduise à cet état par l'ébullition. La vapeur humide peut être le résultat de la vaporisation de l'eau seule : on la nomme alors vapeur simple; elle peut être le résultat de la vaporisation de l'eau dans laquelle on a fait infuser quelque médicament, ou de tout autre liquide composé : on la nomme alors vapeur composée. On fait les vapeurs humides composées avec le vin, l'alcool, l'éther, l'ammoniaque, et les infusions de toutes les substances végétales aromatiques. Je fais observer que je dis aromatiques, parce que l'on voit quelquefois ordonner des fumigations avec des décoctions de plantes émollientes, qui ne produisent d'autre effet que celui qui résulte de la vaporisation de l'eau, puisque le principe mucilagineux des végétaux n'est pas volatil.

On donne le nom de *fumigation* à l'action par laquelle on réduit en vapeur une substance quelconque, ayant une propriété thérapeutique, et à l'action par laquelle on dirige la vapeur sur une partie quelconque du corps, soit qu'une partie seule soit exposée à la vapeur, soit que tout le corps en soit environné. Cependant l'usage a fait apporter quelques modifications à cette dénomination, et on dit : un bain de vapeur, quand le malade entre tout entier dans la vapeur; un lavement de tabac, quand on injecte la fumée de cette plante dans le rectum. Pour être exact, il faudrait dire une fumigation générale ou locale.

Les fumigations peuvent être dirigées : 1° sur la surface extérieure du corps; 2° sur la surface intérieure, ou plutôt sur les membranes muqueuses qui tapissent les cavités ayant une ouverture à l'extérieur. Je vais examiner successivement les appareils nécessaires pour ces deux sortes de fumigations. Je ne prétends pas décrire ici tous les appareils qui ont été imaginés pour donner des fumigations extérieures, cela m'éloignerait du but que je me propose; je veux seulement donner quelques notions, et je renvoie, pour les détails, aux écrits spéciaux et aux établissements thermaux.

Les appareils pour les fumigations extérieures doivent être divisés en deux classes : 1° ceux qui sont destinés à une fumigation générale; 2° ceux qui sont destinés à une fumigation partielle. Les uns et les autres peuvent donner la vapeur humide ou la vapeur sèche.

Les appareils destinés aux fumigations générales contiennent tout le corps, la tête exceptée, ou une partie quelconque du corps. Dans les premiers, le malade respire la vapeur dans laquelle il est plongé; il